

13

R A P P O R T

OBJET : PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2011 - TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES BÂTIMENTS SOCIO-EDUCATIFS.

Dans le cadre du Programme d'Investissement 2011 et concernant les travaux d'entretien sur les équipements socio-éducatifs, il est prévu d'intervenir sur les installations suivantes pour un montant de **447 100 €**.

EQUIPEMENTS SOCIO-EDUCATIFS :

- <i>Maison des Jeunes et de la Culture de Metz-Sud</i> :	165 100 €
* Réaménagement de l'accès et des espaces verts, traitement du stationnement et création d'une aire de retournement :	92 000 €
* Remplacement de volets et accroches :	43 600 €
* Remise en peinture des couloirs, des sanitaires et salles d'activités :	29 500 €
- <i>Maison des Associations du Sablon – Centre Social</i> :	50 000 €
* Travaux de remplacement des menuiseries :	50 000 €
- <i>Centre Social de Bellecroix</i> :	44 000 €
* Remplacement des volets et des menuiseries au rez-de-chaussée dans les locaux COGEHAM :	44 000 €
- <i>Centre Sainte Barbe Fort Moselle (Première tranche)</i> :	188 000 €
* Réfection de la toiture :	188 000 €

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

M O T I O N

OBJET : PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2011 - TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES BÂTIMENTS SOCIO-EDUCATIFS.

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'inscription au Programme d'Investissement 2011 des enveloppes d'entretien et de rénovation au bénéfice des équipements socio-éducatifs,

VU le code des marchés publics,

VU la loi n°95-127 du 08 février 1995 prise notamment en son article 8,

DECIDE la réalisation des opérations suivantes, pour un montant total de **447 100 €**.

EQUIPEMENTS SOCIO-EDUCATIFS :

- Maison des Jeunes et de la Culture de Metz-Sud : 165 100 €

* Réaménagement de l'accès et des espaces verts, traitement du stationnement et création d'une aire de retournement : 92 000 €

* Remplacement de volets et accroches : 43 600 €

* Remise en peinture des couloirs, des sanitaires et salles d'activités : 29 500 €

- Maison des Associations du Sablon – Centre Social : 50 000 €

* Travaux de remplacement des menuiseries : 50 000 €

- Centre Social de Bellecroix : 44 000 €

* Remplacement des volets et des menuiseries au rez-de-chaussée dans les locaux COGEHAM : 44 000 €

- Centre Sainte Barbe Fort Moselle (Première tranche) : 188 000 €

* Réfection de la toiture : 188 000 €

DECIDE d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget de l'exercice en cours,

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de préparer et engager la procédure de marché public par voie d'appels d'offres, ou le cas échéant sous la forme de la procédure adaptée, pour l'exécution des travaux, conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics;

RENOIE le cas échéant à la Commission d'Appels d'Offres la désignation de l'attributaire du ou des marchés ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés s'y rapportant, y compris les avenants éventuels dans la limite des crédits votés au budget et dans les conditions prévues à l'article 20 du Code des Marchés Publics et à procéder au paiement des sommes correspondantes ;

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI